

DEPT - Parcours VAE

Délais d'accès : de 3 à 6 mois
Durée de l'accompagnement : 20h réparties sur 3 mois (13 semaines)
 6 à 8 rdv collectif et individuel : un atelier collectif en présence et des rendez-vous individuels à distance
Modalités de l'accompagnement : mixte : en présence et à distance
Coût : 2320€ (avec accompagnement) et 700€ (sans accompagnement)
Public : comédien/metteur en scène en activité et expérience significative de l'enseignement de la pratique théâtrale

Périodes annuelles des 3 sessions d'accompagnement VAE / Jurys :

- . Session 1 : de janvier à avril - Jury final : fin avril
- . Session 2 : d'avril à juillet - Jury final : fin juillet
- . Session 3 : de septembre à décembre - Jury final : fin décembre

Lieu : ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, Marseille

ÉTAPE 1

Procédure
de
recevabilité

PRÉ-INSCRIPTION

LIVRET 1

Constitution et dépôt du livret de recevabilité (document CERFA)

NOTIFICATION DE RECEVABILITÉ

Si le candidat remplit les conditions

Le candidat ne
remplit pas
les conditions

RECHERCHE DES FINANCEMENTS

(Afdas, Pôle emploi, OPCA, Région)

FIN DE LA PROCÉDURE

ÉTAPE 2

Constitution
et dépôt
de dossier

INSCRIPTION

à la suite de la procédure VAE

Inscription

à l'accompagnement
(conseillé)

LIVRET 2

Constitution et dépôt du dossier de validation des acquis

Accompagnement

(facultatif)

ÉTAPE 3

Évaluation
et
validation

ÉVALUATION ET ENTRETIEN

Devant le jury de VAE

Mise en situation professionnelle

(facultative)

VALIDATION TOTALE

DÉLIVRANCE
DU DIPLOME

VALIDATION PARTIELLE

COMPÉTENCES ACQUISES
COMPÉTENCES À RENFORCER
(formations, expériences)

AUCUNE VALIDATION